



COMMISSION SPORTIVE JEUNES DU DISTRICT
(CSJD)
Configuration « Compétitions »

Réunion restreinte du 29 Mai 2024
Procès-verbal N° 26 du 05 Juin 2024

Président CSJD	Roland MEHN
Vice-Présidents CSJD	M. André BOHN M. Jean-Pierre WAGNER
Présents :	Mmes: Sandrine Koenig, Anne Schaffhauser, Bahloul Delphine, Huguette Ueberschlag MM: Thierry Ontani, Michel Dallet, Léonor Cochin, Renaud Mantel, Jacqui Jellimann, René Ludwig, Martinez José, Zimmerlin Franck, Marc Gass, Gérard Maignan, Kevin Traendlin

A Noter dans vos Agenda : Date à retenir

8 juin 2024 : U7/U9/U7F/U9F/U11F JND dans différents secteurs
15 et 16 juin 2024 : Finales de district des Jeunes à Berrwiller



POULES DE CLASSEMENT

U18 D2 1/2 de finales :

Jeune Roeschwoog 21 - Edi La Wantzenau 21 le 08/06/24 à 15h00
Mulh. Coteaux A.S. 21 - Grpt Kilbs Bischoffs 21 le 09/06/24 à 15h00 Stade Barina
Finale à Berrwiller le 15/06/24

U18 D3 1/2 de finales le 08/06/24 à 16h00 :

Wasselonne Emossig 21 - Village Neuf F.C. 21
Exempt: Espoir 16 Butten 1
Finale à Berrwiller le 15/06/24

U15 D2 1/2 de finales le 08/06/24 à 15h00 :

Kaltenhouse-Marienth 1 - Ostwald F.C. 1
#Ehb 2016 1 - Ent Hk Sck Scherwill 1
Finale à Berrwiller le 16/06/24

U15 D3 1/2 de finales le 08/06/24 :

Wasselonne Emossig 1 - Hegeney Edurrenbach 1 14h00
Obenheim Eord 1 - Riedisheim F.C. 1 15h00
Finale à Berrwiller le 16/06/24

U13 D1 1/2 de finales le 08/06/24 à 15h00 :

Colmar S.R.F.A. 1 - Haguenau F.C.S.R. 1
Exempt: Illzach Asim 1
Finale à Berrwiller le 15/06/24

U13 D2 1/2 de finales le 08/06/24 :

Richwiller R.S. 1 - Mulhouse Foot Réunis 1 15h00

Plateau à Molsheim à 15h00 programme transmis aux clubs:

Molsheim Erno 2 - Schiltigheim S.C. 2 - Strg Kronembourg 2

Finale à Berrwiller le 15/06/24

U13 D3 1/4 de finales le 05/06/24 :

1) Plateau à Hochfelden à 16h30 programme transmis aux clubs:

Zornthal Schwin 2 - Haguenau F.C.S.R 3 - Berstett Esouffel 1

2) Plateau à Obernai à 15h30 programme transmis aux clubs:

Hoenheim S.R. 2 - Strg ASPTT 1 - Obernai F.C.S.R. 2

3) Plateau à Oberhergheim à 15h30 programme transmis aux clubs:

Krautergersheim F.C. 1 - Oberhergheim F.C. 1 - Soultz F.C.1

4) Plateau à Lauw à 15h30 programme transmis aux clubs:

Wittenheim U.S. 2 - Lauw Esd 1 - Seppois Eds 1

U13 D3 1/2 de finales le 08/06/24 à 15h00:

Vainqueur 1 - Vainqueur 2

Vainqueur 3 - Vainqueur 4

Pour les 1/2 de finales, il y a inversion si le club recevant a été club recevant pour les 1/4 de finales.

Finale à Berrwiller le 15/06/24

U18F à 8 1/2 de finales le 08/06/24 à 15h00 :

Canton Vert A.S. 1 - Holtzheim A.S. 1

Exempt: Phalsbourg Espoir 1

Finale à Berrwiller le 16/06/24

U13F D2 1/2 de finales le 08/06/24 à 15h00 :

Pfastatt F.C. 1 - Kometrib Sj 1

Exempt: Strg Musau 1

Finale à Berrwiller le 15/06/24

U16 D1 1/2 de finales (en attente des décisions des commissions)

1er groupe C - 1er groupe A

Exempt: Strg Inter Meinau 1

Finale à Berrwiller le 16/06/24

Finales à Berrwiller

U18 D1 16/06/24: Sarre Union U.S. 21 - Sundhoffen A.S. 21

U15 D1 16/06/24: Racing H.W. 96 1 - Rossfeld Emr 1

U14 D1 15/06/24: Ejcs Altkirch 21 - Abz Hoerdts 21

U15F à 11 15/06/24: Strasbourg Rcsa 1 - Ent. Asim-Azzurri 1

U15F à 8 16/06/24: Sarrebourg F.C. 1 - Zillisheim S.S. 1

Le programme définitif de ces finales sera communiqué en début de semaine prochaine.

Sauf erreur ou omission

Ces informations sont disponibles sur le site internet du district, menu « épreuves » :
<https://alsace.fff.fr/competitions/>

Ainsi que sur Footclubs ; Menu

- Epreuves
Championnat et Coupes
 - Compétitions Officielles



MENTION D'APPEL

Commission Sportive de District :

– Procédure d'appel

« - **Pour les dossiers réglementaires** : susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District (secretariat@lafa.fff.fr) dans un délai de 7* jours à compter du lendemain de leur notification, selon les dispositions et les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF et à l'article 69 des Règlements du District Alsace.

** Le délai d'appel peut être réduit selon les dispositions propres d'une compétition concernée, ou si la décision contestée porte sur l'un des cas mentionnés à l'article 69 des Règlements du District Alsace, à l'exception des décisions à caractère disciplinaire.*

Les décisions de la Commission Sportive des Jeunes du District Alsace sont susceptibles d'appel dans les conditions de forme et de délai prévus à l'article 69 des Règlements de District, devant la Commission d'Appel de District.

Le Président,
Roland MEHN

Le Secrétaire Général,
Jean-Pierre WAGNER